



## LES RELATIONS ENTRE LE MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SES DIVERSES PARTIES PRENANTES

### GERHARD HEIBERG

Modérateur • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

J'aimerais commencer par déclarer qu'avec les années, le nombre et la diversité des parties prenantes au Mouvement olympique ont régulièrement augmenté. Nous constatons aujourd'hui qu'il n'y a pas seulement les organisations sportives et les entités qui les composent, telles que le Comité International Olympique (CIO), les Comités Nationaux Olympiques (CNO), les Fédérations Internationales (FI), les fédérations nationales et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO). Dans ces organisations, j'inclus également les athlètes, entraîneurs, administrateurs et volontaires. Aujourd'hui, le Mouvement olympique doit interagir avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), d'autres organisations internationales, les sponsors, les écoles et universités, et, dans une plus large mesure, les médias et autres. Les points délicats que nous partageons avec les ONG sont les questions liées aux droits de l'homme et les préoccupations environnementales.

Je considère cette diversification des parties prenantes comme un avantage et comme le signe positif d'une bonne compréhension du rôle du sport et du Mouvement olympique dans la société d'aujourd'hui. Les valeurs et idéaux contenus dans la Charte olympique sont devenus plus importants pour les pays et les peuples du monde entier.

Cette croissance expose toutefois le Mouvement olympique, et en particulier le CIO, à bien des nouveaux défis. Nous voulons maintenir le Mouvement olympique comme la pierre angulaire du sport dans la société d'aujourd'hui, mais il devient plus difficile et complexe de satisfaire tous les besoins et les souhaits différents des nombreuses parties prenantes.

On peut se demander si ce développement conduit à un affaiblissement des relations et à un affaiblissement du Mouvement olympique. Si c'est le cas, disposons-nous de la bonne structure pour gérer les défis futurs ?

Permettez-moi de mentionner quelques points qui pourraient être discutés en lien avec ce sujet :

- la répartition des ressources financières,
- les relations directes/indirectes avec les différentes parties prenantes,
- le programme des Jeux Olympiques,
- la question d'une loi sportive internationale,
- la composition du CIO (nombre de membres, critères d'élection, mandat, répartition géographique, etc.),
- le rôle du CIO dans le Mouvement olympique,
- la gouvernance et l'éthique,
- etc.

En raison de l'intérêt manifesté par de nouvelles parties prenantes, nous devons réexaminer celles-ci et d'autres aspects tels que le flux d'informations et les moyens de communication. Des idées complètement nouvelles se font jour, comme l'organisation d'une sorte de Parlement mondial du sport. On peut se poser la question de savoir si nous devons recommencer à zéro et essayer de porter un nouveau regard sur chaque chose.